Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Peintre, veuillez visiter :
bppeintre.fr/annales-sujets-et-corriges

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

Proposition de **corrigé** - ANALYSE de l'EPREUVE E2

Ordre des opéra--tions	EXÉCUTION DE L'OUVRAGE NATURE DES OPÉRATIONS (Mode opératoire indicatif)	Planning prévisionnel des temps d'exécution: Demi-journées **1** 8h	**2** 4h	**3** 4h	**4** 2h	TEMPS
1	Effectuer l'analyse de travail **(non évaluée)**	0h30				8 h
2	Tracer l'ensemble de l'exercice	3h30				
3	Réaliser l'ensemble en « A » et « B »	2h30				
4	Préparer les 4 teintes (peinture)	1h30				
5	Appliquer la 1ère couche « G » et « F1 »					
6	Poser le revêtement mural E		1h			4 h
7	Appliquer 1ère couche « H » (séchage 1h)		3h			
8	Appliquer 2ème couche « G »					
9	Appliquer 1ère couche « F2 »					
10	Appliquer 2ème couche « F1 » et « H »			1h30		4 h
11	Effectuer la peinture essuyée «E »			0h30		
12	Poser le papier peint « D »			2h		
13	*Epreuve E3 l'après-midi*			*(4h)*		*(4 h)*
14	Appliquer 2ème couche « F2 » + nettoyage				2h	1h30+0h30
	Durée totale de l'épreuve E2 en heures:					**18 h** + (4h E3)

Sujet National	**Session 2005**	**Corrigé**	TIRAGES
BP PEINTURE - REVETEMENTS	Code(s) examen(s) :		
Épreuve : **E2 – U2** **Réalisation et mise en œuvre.**	Durée: 18 heures	Coef.: 7	
partie: **pratique**		Page 1 / 1	

Document destiné aux Correcteurs du CENTRE D'EXAMEN

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.